



Le 13 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

2.390.000 € pour un second programme de soutien au secteur du tourisme en Wallonie

Le Gouvernement de Wallonie a examiné en première lecture **le second programme de soutien d'urgence**, créé par la Ministre du Tourisme, Valérie De Bue, **à destination des opérateurs du secteur touristique**.

Ce second plan comprend des mesures d'aide adaptées aux réalités des acteurs du secteur. Elles sont accompagnées de démarches administratives simples et rapides.

Les mesures d'aide sont au nombre de trois et se détaillent comme suit :

- **Un soutien financier aux hébergements de terroir reconnus et d'une capacité de plus de dix personnes**. Ceux-ci sont en grande majorité exploités par des propriétaires en personne physique sans statut juridique et n'ont pas pu bénéficier des mesures d'aides économiques précédentes. **1.202.500 € seront consacrés à une aide forfaitaire de 2500€ par hébergement concerné**.

- **Une aide financière aux attractions touristiques pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures** pendant la période de fermeture au public (entre le 1 novembre et le 13 décembre 2020). Celle-ci sera notamment calculée sur base du taux de fréquentation 2019 de l'attraction touristique avec un montant forfaitaire minimum **de 500 € et maximum de 25.000 €** pour un budget total de **plus de 798.000 €**.

- **Un soutien financier aux associations de tourisme social pour les frais d'entretien et le maintien en l'état de leurs infrastructures** pendant la période de fermeture au public (entre le 1 novembre et le 13 décembre 2020). Celle-ci sera notamment établie sur base du nombre de lits de l'hébergement pour un budget total de **389.300 €**.

Pour la Ministre Valérie De Bue, « **le secteur touristique représente un poids économique important. C'est plus de 80.000 emplois et 4,1 % du P.I.B de la Wallonie. Il est primordial de lui apporter un soutien de crise. Ce programme représente plus de 2.390.000 euros pour maintenir les infrastructures touristiques en l'état. Ces mesures viennent s'ajouter à celles prises par le Ministre de l'Economie, Willy Borsus. Au total, plus de 18.000.000 € ont été débloqués par le Gouvernement de Wallonie pour soutenir le secteur touristique depuis le début de la crise sanitaire** »

Les informations pratiques relatives à l'octroi des mesures de soutien seront accessibles sur le site relance.tourismewallonie.be dès le 23 novembre.